

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 juin 2025 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : M. Dany Minville  
Jean-William Ayotte  
Jean-Louis Clavet  
Mme : Nancy Cloutier  
Josée Boulay

Absent : Monsieur Normand Poirier

Était également présent Madame Léona Francoeur directrice générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE PRÉSENTÉ:

Résolution # 109-06-2025

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois du 12 mai et 21 mai
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:
  - 9.1 : Réparation déneigeuse Freight
  - 9.2 : Don Fondation Maître Esdras
  - 9.3 : Approbation écritures courantes
  - 9.4 : Soumission éclairage de rues
  - 9.5 : Chemin du pêcheur
  - 9.6 : Achat bendell bois
  - 9.7 : Lettre Commission scolaire
- 10 : Note de la d.g.
- 11 : Période de questions
- 12 : Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 110-06-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2025, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 mai 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 111-06-2025

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 mai 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 mai 2025, au moins quarante-huit heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 mai 2025 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation.  
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal.

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Aucun suivi spécifique

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 112-06-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance du journal des déboursés pour la période du 1er au 31 mai 2025;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de mai 2025 au montant de 88,552.83 \$ soient acceptés, incluant prélèvements (33,003.02\$) chèques fournisseurs (27,345.36\$) et salaires (28,204.45\$). De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution #113-06-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance de la liste suggérée de paiements au 9 juin 2025;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant de 11,841.57 \$ et que le greffier procède à l'émission des chèques.

Voici la liste : Normand Entreprises (2 276.51 \$ Groupe Altus : 3,511.34 Firme Guilbert : 1, 345.21 \$; Tetra Tech : 1 063.50+1 471.26+1174.27 \$ ; H2 lab : 584.94 + 414.54 \$ \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9- Résolutions et règlements:**

9.1. : Résolution # 114-06-2025

Réparation Déneigeuse Freight

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil accepte la soumission reçue de Ace Accent  
Contrôle Électroniques inc. au montant 695.60\$ pour des  
pièces pour la boîte à sel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution # 115-06-2025

Fondation maitre Estras

ATTENDU que le conseil municippal reconnait l'importance  
d'encouragerla réussite éducative et de soutenir les jeunes  
de la communauté;

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST  
RESOLU :

QUE la municipalite verse une aide financière de 150\$ à la  
Fondation Maitre Esdras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution #116-06-2025

Approbation des écritures (budget révisé)

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST  
RESOLU;

QUE le conseil approuve les écritures de régularisations  
présentées afin de représenter adéquatement certains postes  
du budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 117-06-2025

Soumission éclairage des rues

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST  
RÉSOLU;

QU'étant donné que depuis plus de 10 ans, que le contrat  
pour la réparation des lumières de rues n'a pas été mis à  
jour; le conseil autorise la direction à aller en soumission  
auprès d'au moins deux entrepreneurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution #118-06-2025

Route Chemin du pêcheur

CONSIDÉRANT QU'une autre demande de prendre possession de  
la route du Pêcheur a été transmise au conseil municipal en  
2024 et que certaines résolutions pour analyse ont été  
adoptées;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire statuer sur cette demande  
et ce de manière définitive pour les raisons suivantes :

La route du Pêcheur, anciennement route appartenant  
à la couronne, est reconnue comme une route d'accès

au bord de mer et de tout temps les pêcheurs et autres l'utilisaient régulièrement;

Plusieurs demandes furent déposées au fil du temps et elles furent toutes refusées de peur que cette route ne soit plus accessible aux usagers habituels (conflit ou autres)

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

QUE le conseil refuse de donner suite à cette demande et confirme sa décision irréversible et définitive.

QUE le conseil considère que le fait que cette route garde sa vocation d'utilité publique n'empêche aucunement ni ne nuit au commerce existant.

QUE toutes les résolutions adoptées en 2024, en lien avec ce dossier sont annulées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 119-06-2025

Achat d un bendell bois

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'achat d'un bendel de bois pour la répartition des haltes routières, au coût de 1890\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 : Résolution# 120-06-2025

Lettre Commission Scolaire

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST RESOLU :

Que le conseil autorise madame Léona Francoeur, dg par intérim à correspondre avec la Commission Scolaire pour la possibilité d'obtenir des locaux pour les organismes et citoyens qui le désirent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot de la directrice par intérim :

Invitation pour le psote essence

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions sur : Numéros civique : jardin communautaire

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h50

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière

